

Site de Ranteil

Le site de la déchetterie de Ranteil (81) employant 16 personnes, fait partie de la communauté d'agglomération de l'albigeois depuis 2012. Il propose un service de gestion des déchets avec une partie collecte, un quai de transfert et une partie traitement.

Le site prend en charge les déchets de 17 communes soit 80 000 habitants. La prise en charge de ces déchets s'effectue suivant différentes filières :

1. Un pont à bascule permettant de peser les bennes et équipé d'un portique pour vérifier la non radioactivité des déchets
2. Une zone de dépôt des déchets pour les particuliers
3. Une zone de dépôt des déchets pour les professionnels
4. Une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux en post-exploitation
5. Un quai de transfert des déchets
6. Une plateforme de compostage des déchets verts



La zone de dépôt des déchets des particuliers

La déchetterie pour les particuliers est gérée par l'association Regain. Elle prend en charge une grande diversité de déchets gratuitement (capsules Nespresso, verre, vêtements, cartons, tout venant, bois, mobilier, déchets dangereux, DEEE, gravats etc.).



La zone de dépôt des déchets des professionnels

La déchetterie pour les professionnels, couverte par un toit en panneaux photovoltaïques, prend en charge les mêmes déchets que celle des particuliers mais à une capacité plus importante. Les professionnels doivent passer par le pont à bascule pour peser les déchets apportés afin de verser une redevance au site.



L'ISDND en post-exploitation

De 1981 à 2010, le site de Ranteil disposait de casiers d'enfouissement des ordures ménagères. Ceux-ci ayant été remplis entièrement, ils ont été fermés et sont actuellement en post-exploitation pour une durée de 30 ans durant lesquelles un suivi de la qualité des eaux et des sols tout autour des casiers doit être réalisé. Le casier étant fermé, des biogaz sont récupérés via des puits de captage et envoyés dans une torchère. De plus, des lixiviats sont générés et récupérés pour les envoyer dans deux lagunes en série ; lixiviats envoyés à la station d'épuration de la Magdeleine d'Albi pour environ 20m³ par jour.

Le quai de transfert des déchets

Le quai de transfert est opérationnel depuis 2010, année de fermeture des casiers d'enfouissement. Ce quai a pour objectif de regrouper les déchets collectés dans les 17 communes afin de mutualiser le transport de ceux-ci vers les différentes filières de traitement (enfouissement à Trifyl Labessière Candeil et centre de tri de Blaye les Mines)

Les camions de collecte arrivent au quai de transfert et vident leur contenu dans des semi-remorques via une trémie (Cf. photos ci-dessous). Ces semi-remorques ont une capacité d'environ 80m³, ils sont évacués une fois plein uniquement avec un maximum de 24 heures pour les semi-remorques d'ordures ménagères.



La plateforme de compostage des déchets verts

La plateforme de compostage traite 6 000 tonnes de déchets verts par an provenant de professionnels, de particuliers, d'autres déchetteries et des services d'espaces verts communaux. Les professionnels et les autres collectivités doivent payer une redevance en fonction du volume apporté.



Le processus de compostage est géré par la SEDE environnement qui effectue environ trois retournements par andain pour environ 6 mois de maturation.

Afin de limiter les nuisances à l'environnement et aux riverains, la plateforme de compostage doit être sur un enrobé permettant la récupération des lixiviats qui sont ensuite envoyés dans deux lagunes servant à l'arrosage du compost quand cela est nécessaire. De plus, une rampe est installée sur le pourtour de l'installation pulvérisant un produit neutralisant les odeurs lors des manipulations du compost.

Une fois le compost produit (produit normalisé NFU 44051), il est disponible gratuitement pour les particuliers pour une quantité inférieure à environ 120 litres ; pour les professionnels et agriculteurs ou particuliers prenant plus de 120 litres, le compost est facturé 7€ la tonne.